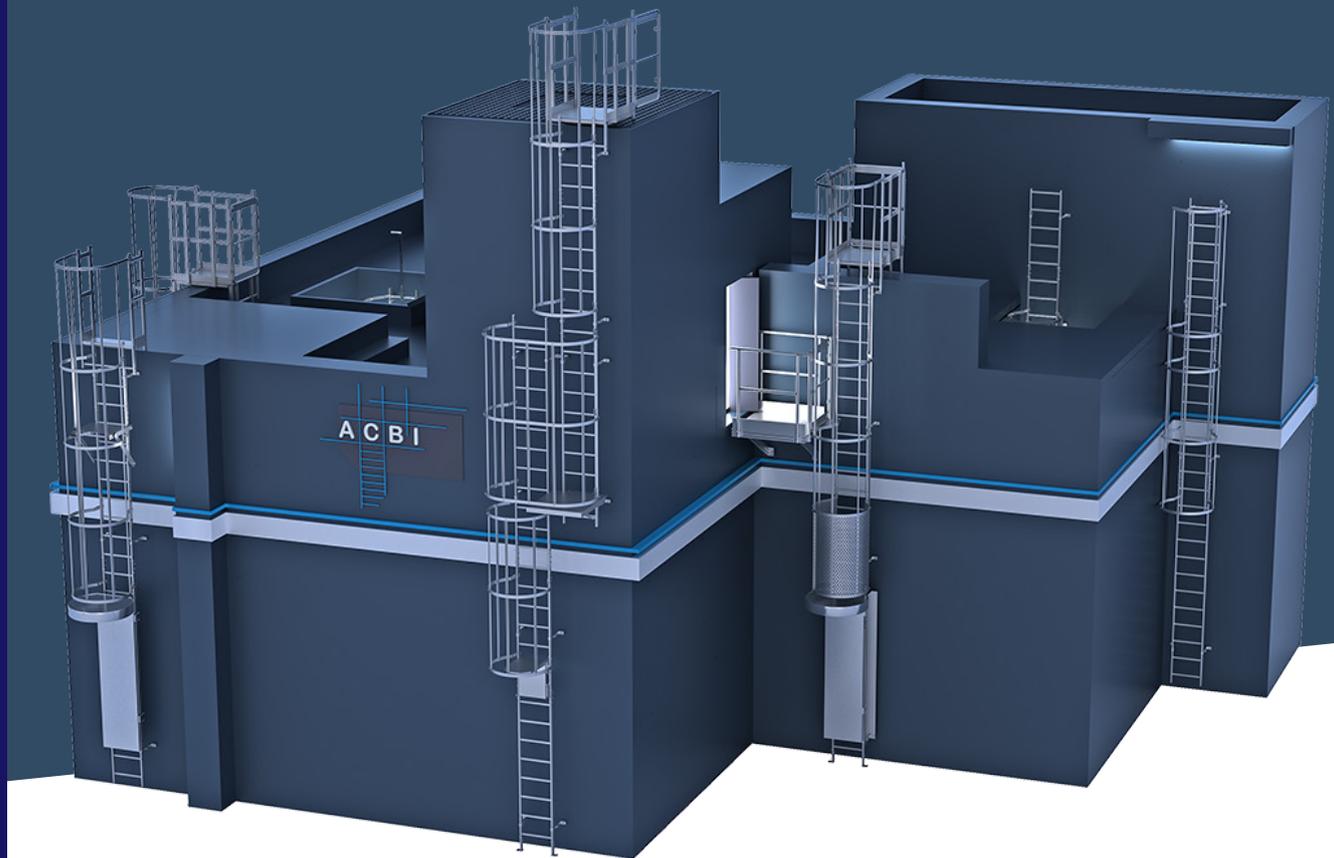


A.C.B.I

ECHELLES A CRINOLINE
ACIER ET ALUMINIUM



ACBI: FABRICANT D'ÉCHELLES DEPUIS 1989

ACBI vous propose sa gamme d'échelles à crinoline et de franchissement répondant aux normes **NF E 85-016** et **NF EN 14 122-4**. Aujourd'hui, ACBI c'est plus de 30 ans d'expérience en tant que fabricant/installateur spécialisé dans la protection collective et l'accès en hauteur. ACBI fait également parti de l'organisation professionnelle des fabricants de systèmes antichute OPFSA.

Une échelle à crinoline est un moyen d'accès permanent vouée à desservir les terrasses inaccessibles au public, bâtiments et installations industrielles. Elle peut être également utilisée comme issue de secours et, en dernier recours, pour l'évacuation des personnes si aucun autres moyens tels que des escaliers ou des passerelles ne peuvent être mis en œuvre.

Les échelles à crinoline aluminium sont fabriquées en aluminium brut 6060. Avantages: Plus légères et anti corrosion, elles sont livrées pré-perçées avec la visserie pré-montée.

Les échelles à crinoline acier sont de qualité S235JR conformément à la norme NF-EN 10025. Le traitement de surface contre la corrosion pour toutes les pièces métalliques est appliqué par galvanisation à chaud selon la norme EN ISO 1461.

Toutes les échelles à crinoline s'adaptent à tous les types de configuration grâce à de multiples éléments tenus en stock. Dans la mesure du possible il convient de reposer l'ouvrage au sol, de façon à répartir la descente de charge sur l'aire de départ.

Les colis de livraison sont étiquetés et repérés par le n° de la commande et celui de la référence du client. La hauteur de l'échelle à crinoline y est mentionnée ainsi que le nombre de colis correspondant. Toute la visserie fournie est en inox A2 pour les échelles alu et en électrozingué pour l'acier.

ACBI équipe également toutes les structures modulaires type bungalow de chantier, module pour base vie via la platine de fixation sur bardage.

ECHELLES ALUMINIUM

ECHELLES ACIER



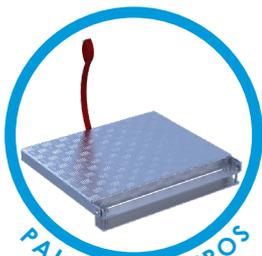
SORTIES



FIXATIONS



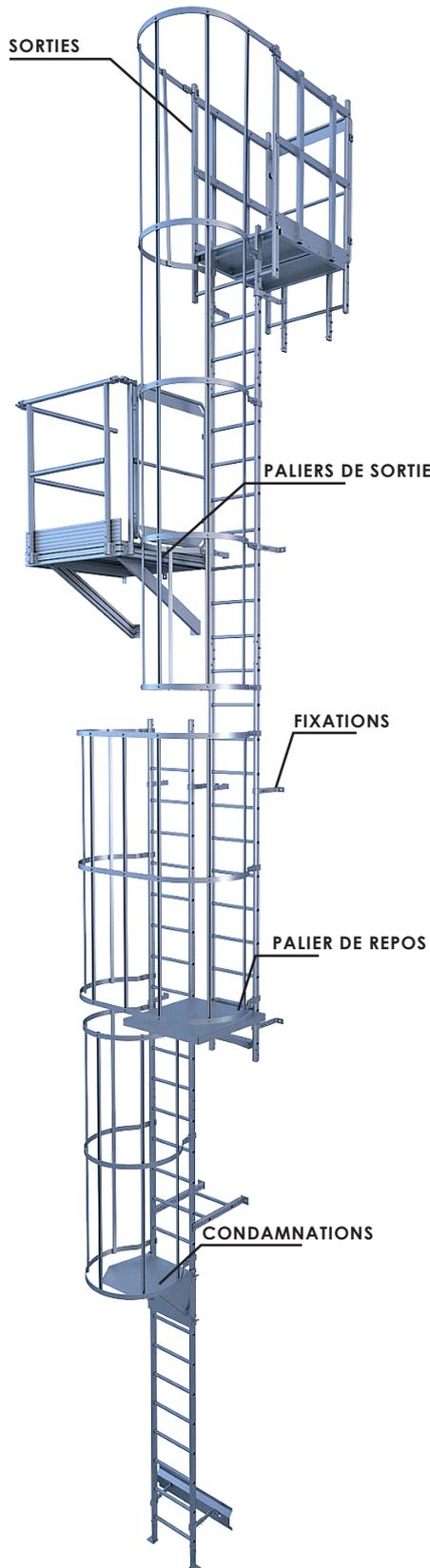
PALIER DE SORTIE



PALIER DE REPOS



CONDAMNATIONS



SORTIES



FIXATIONS



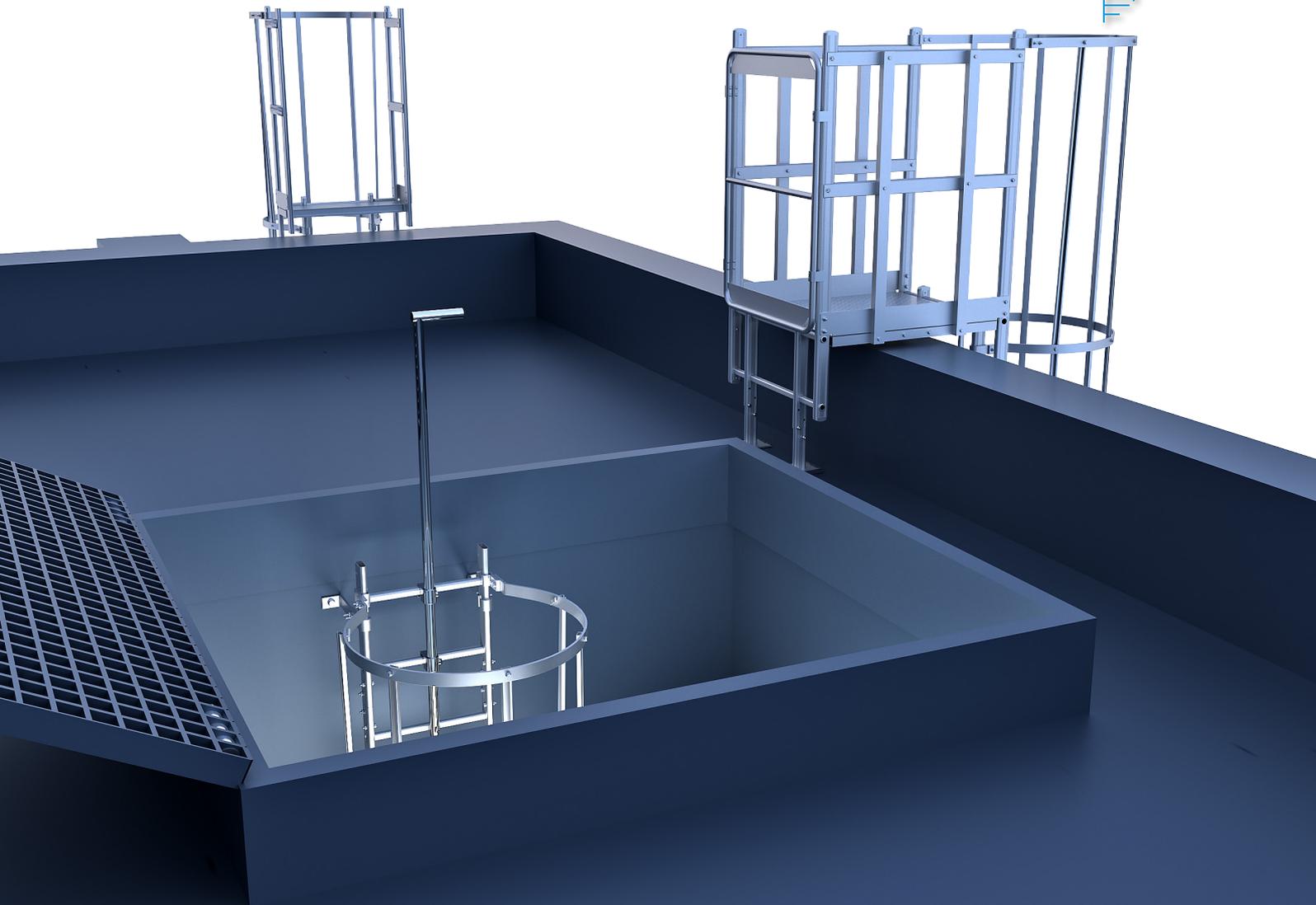
PALIER DE SORTIE



PALIER DE REPOS



CONDAMNATIONS



SORTIE DE FACE

Permettant un dégagement frontal en partie haute d l'échelle pour accéder à l'aire d'arrivée. Ce dispositif doit être équipé au minimum de façon à répondre à la norme d'une marche palière, d'un palier de passage d'acrotère, ou d'un palier de sortie de face; le tout sécurisé par un portillon. Toujours raccorder les montants de sortie aux garde-corps afin d'assurer un cheminement et une rigidité maximum.



SORTIE LATÉRALE

Permettant de sortir soit à droite, soit à gauche(-demi-arceau réversible) de l'aire d'arrivée telle que gaine technique, niveau intermédiaire, ou passerelle traversant, etc. Prévoir un portillon de sécurité placé indépendamment de l'échelle sur le garde-corps de l'aire d'arrivée.



SORTIE SOUS TRAPPE OUVVERTE

Permet de traverser une trémie sans fermeture de protection, par le prolongement de l'échelle sans crinoline sur une hauteur de 1250 mm minimum.



SORTIE SOUS TRAPPE FERMÉE

Permet de s'extraire d'un lanterneau ou d'une trappe au moyen d'une crose rétractable manipulée par l'utilisateur. Il est impératif de rétracter la crose avant la fermeture de la trappe ou du lanterneau.





ECARTEUR MURAL

Conçu pour s'adapter aux irrégularités des supports ainsi qu'aux dégagements des corniches ou obstacles sur l'évolution de la montée. L'échelle doit reposer impérativement au sol.



MANCHON

Élément de jonction permettant la fixation de 2 éléments d'échelle.



PLATINE AU SOL RÉGLABLE

Platine de fixation réhaussable aux pieds des échelles, à contre-percer sur site.



PLATINE DE FIXATION ÉTANCHE SUR BARDAGE

Conçu pour éviter de traverser le bardage, ses bandes adhésives facilitent son positionnement. Contre-perçage sur site à l'aide de 12 rivets pop.



PLATINE DE RÉPARTITION AU SOL RÉGLABLE + SEMELLES

Platine de répartition munie de semelles résiliant, réhaussable aux pieds des échelles, à contre-percer sur site.



JONCTION

Élément de jonction permettant le raccordement de 2 filants de crinoline.



PATTES DE FIXATIONS STANDARDS DE 200 MM

Point d'ancrage mural avec un dégagement 200 mm de l'échelle par rapport au mur. Espacées de 2000 à 2500 sur la hauteur de l'échelle, elles se reprennent par bridage sur les montants et se bloquent par serrage. Il est préférable de les positionner sous un barreau.



PATTES DE FIXATIONS RÉGLABLES DE 150 À 300 MM

Point d'ancrage mural avec un dégagement réglable de 150 à 300 mm du mur, permettant l'adaptation de l'échelle à différents supports sur le même plan. Espacées de 2000 à 2500 sur la hauteur de l'échelle, les pattes de fixation se reprennent par bridage sur les montants. Elles se bloquent par serrage. Il est préférable de les positionner sous un barreau.





MARCHE PALIERE

La marche palière placée sur les montants de sortie, permet de combler l'écartement entre l'échelle et le mur. Elle permet également de reprendre un portillon de sécurité monté sur charnières à ressort, pour manoeuvrer son ouverture en toute sécurité. Possibilité d'adapter un kit de raccord pour se reprendre sur le garde-corps périphérique.

PALIER PASSAGE ACROTERE

Palier permettant le franchissement d'acrotère et la redescente sur la terrasse. 5 modèles en kit tenus en stock. 4 Dimensions standards : 600, 800, 1000 et 1200 mm. Plancher antidérapant en tôle alu à damiers et garde-corps latéraux assurant la protection latérale. (Autres longueurs possibles sur demande).

PALIER SORTIE LATERALE

L'installation d'un palier de sortie latérale est préconisée au droit des ouvertures, en façade, pour des accès techniques ou, comme moyen d'évacuation de secours. La mise en place d'un portillon au droit de la sortie de l'échelle est obligatoire. La fixation murale est assurée par 2 jambes de force. Dimension standard en stock: 1000x1000 mm (Autres longueurs possibles sur demande).

PALIER SORTIE FRONTALE

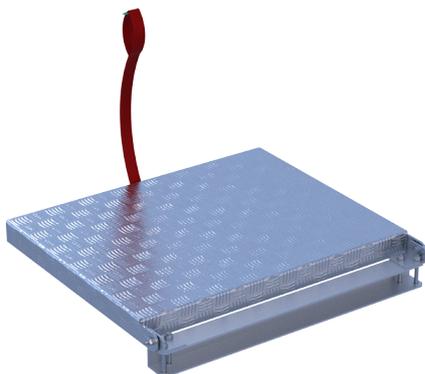
Palier de largeur 750 mm utilisé si aucune protection périphérique n'est installée (ex : garde corps). Assurant ainsi la progression de l'utilisateur en sortie d'échelle sur la terrasse. 5 dimensions standards en stock : 400, 600, 800, 1000 et 1200 mm avec la possibilité d'installer un pied réglable en hauteur si besoin.





PALIER REPOS ESCAMOTABLE

Système proposé si l'implantation ou l'environnement rendent impossible l'installation d'un changement de volée. Le rabattement du palier après le passage de l'utilisateur, est assuré au moyen d'une sangle se reprenant sur l'arceau situé au dessus du palier.



CHANGEMENT DE VOLEES

Toute échelle de hauteur à monter supérieure à 8000 mm, doit disposer d'un système de palier de repos pour permettre à l'utilisateur de se reposer physiquement. Le changement est opéré par 2 volées d'échelles juxtaposées sur une hauteur de 2500 mm. Ce dispositif est privilégié au palier de repos escamotable si l'implantation ou l'environnement le rendent possible. Suivant les recommandations de la norme NFE 85-016 de Avril 2008 les paliers doivent être placés tous les 6000 mm au maximum.





PORTE A CROCHETS

PORTE + OPERCULE

PORTE A PEDALE

PANNEAU PIVOTANT

JOUES LATERALES

PANNEAU DE FOND

TOLE PERFOREE



TYPE A



TYPE A+B



TYPE A+B



TYPE B



TYPE C



TYPE C



TYPE C

PROTECTIONS DE **TYPE A**

Protection verticale recouvrant l'échelle sur une hauteur minimale de 1800 mm pour en interdire son utilisation.

PROTECTIONS DE **TYPE B**

Protection horizontale placée sous l'arceau pour en interdire son utilisation.

PROTECTIONS DE **TYPE C**

Protection complémentaire aux protections de type B ou A+B, placée sur la crinoline.

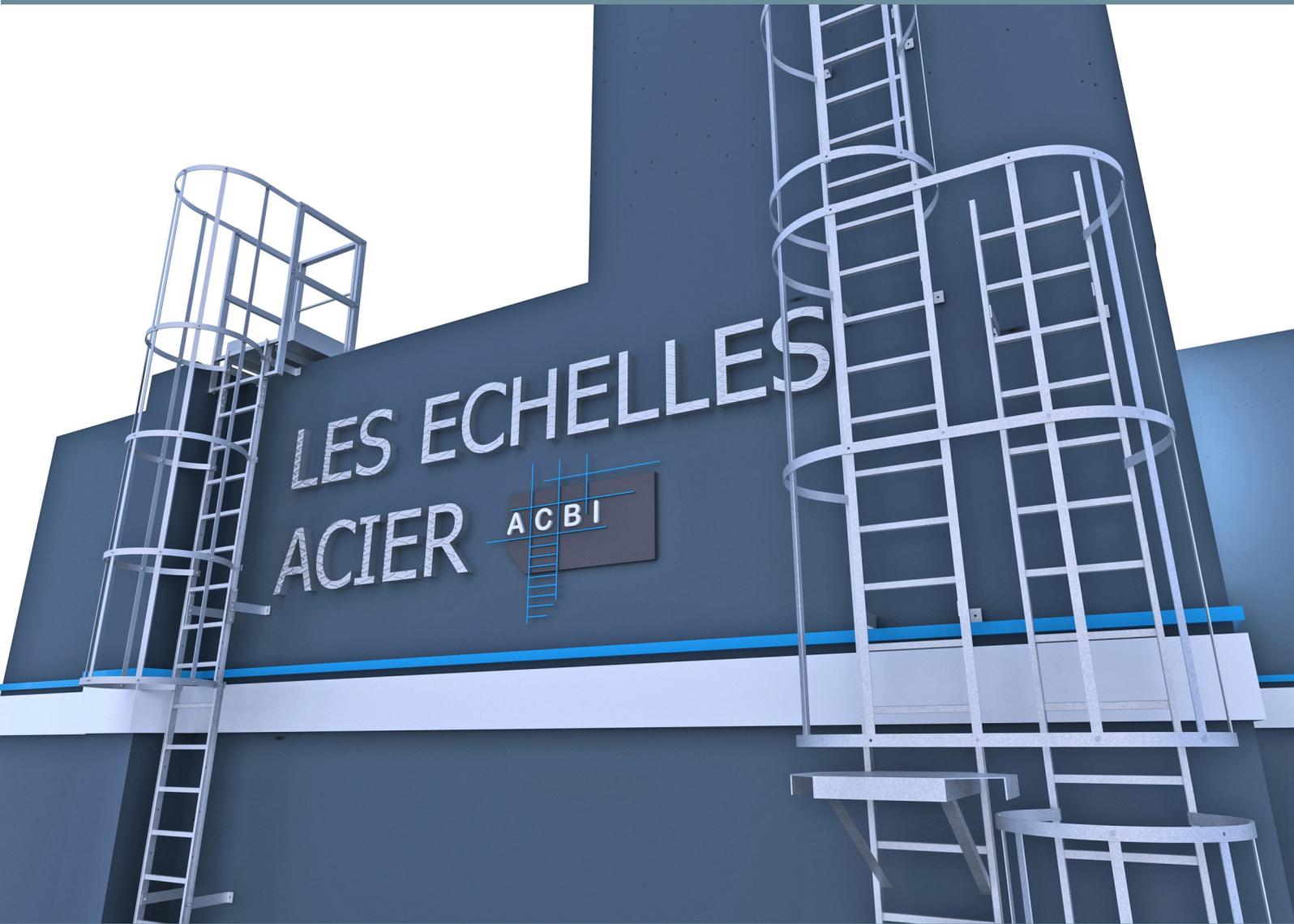
Quelle type de protection choisir?

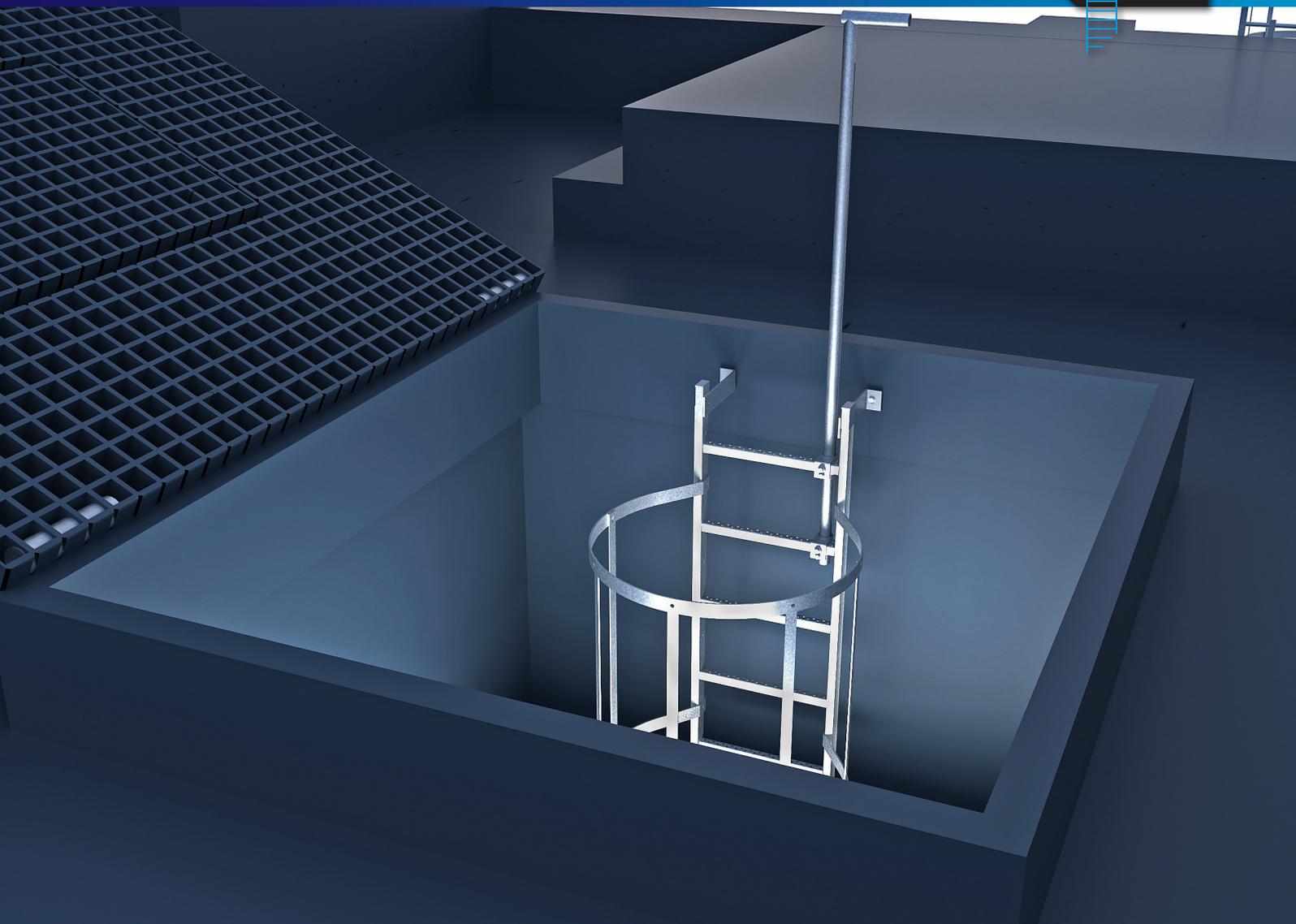
Le choix du type de protection se définit suivant l'importance du risque porté à la sécurité des personnes ou des biens, en combinant les protections de type A, B et C. Le choix de la protection à mettre en place doit être formulé par le donneur d'ordre.

- **Porte** : servant principalement à l'anti-intrusion.
- **Panneau pivotant** : servant principalement à l'interdiction d'accès.

Utilisation des condamnations pour la conformité.

Pour une échelle placée à l'extérieur sur un site non protégé :
Utiliser : porte de condamnation de type A+B ou A+B+C suivant le degré de protection recherché.
Pour une échelle placée à l'extérieur ou à l'intérieur sur un site protégé :
Utiliser : panneau pivotant ou porte suivant le degré de protection recherché.
Nos condamnations répondent à la norme NF E 85-012





SORTIE DE FACE



Permettant un dégagement frontal en partie haute d l'échelle pour accéder à l'aire d'arrivée. Ce dispositif doit être équipé au minimum de façon à répondre à la norme d'une marche palière, d'un palier de passage d'acrotère, ou d'un palier de sortie de face; le tout sécurisé par un portillon. Toujours raccorder les montants de sortie aux garde-corps afin d'assurer un cheminement et une rigidité maximum.

SORTIE LATÉRALE



Permettant de sortir soit à droite, soit à gauche(-demi-arceau réversible) de l'aire d'arrivée telle que gaine technique, niveau intermédiaire, ou passerelle traversant, etc. Prévoir un portillon de sécurité placé indépendamment de l'échelle sur le garde-corps de l'aire d'arrivée.

SORTIE SOUS TRAPPE OUVERTE



Permet de traverser une trémie sans fermeture de protection, par le prolongement de l'échelle sans crinoline sur une hauteur de 1250 mm minimum.

SORTIE SOUS TRAPPE FERMÉE

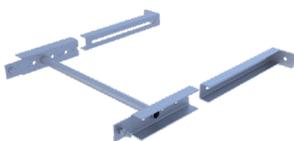


Permet de s'extraire d'un lanterneau ou d'une trappe au moyen d'une crosse rétractable manipulée par l'utilisateur. Il est impératif de rétracter la crosse avant la fermeture de la trappe ou du lanterneau.



ECARTEUR MURAL

Conçu pour s'adapter aux irrégularités des supports ainsi qu'aux dégagements des corniches ou obstacles sur l'évolution de la montée. L'échelle doit reposer impérativement au sol.



MANCHON

Élément de jonction permettant la fixation de 2 éléments d'échelle.



PLATINE DE FIXATION ÉTANCHE SUR BARDAGE

Conçu pour éviter de traverser le bardage, ses bandes adhésives facilitent son positionnement. Contre-perçage sur site à l'aide de 12 rivets pop.



PLATINE AU SOL RÉGLABLE

Platine de fixation réhaussable aux pieds des échelles, à contre-percer sur site.



PATTES DE FIXATIONS STANDARDS DE 250 À 450 MM

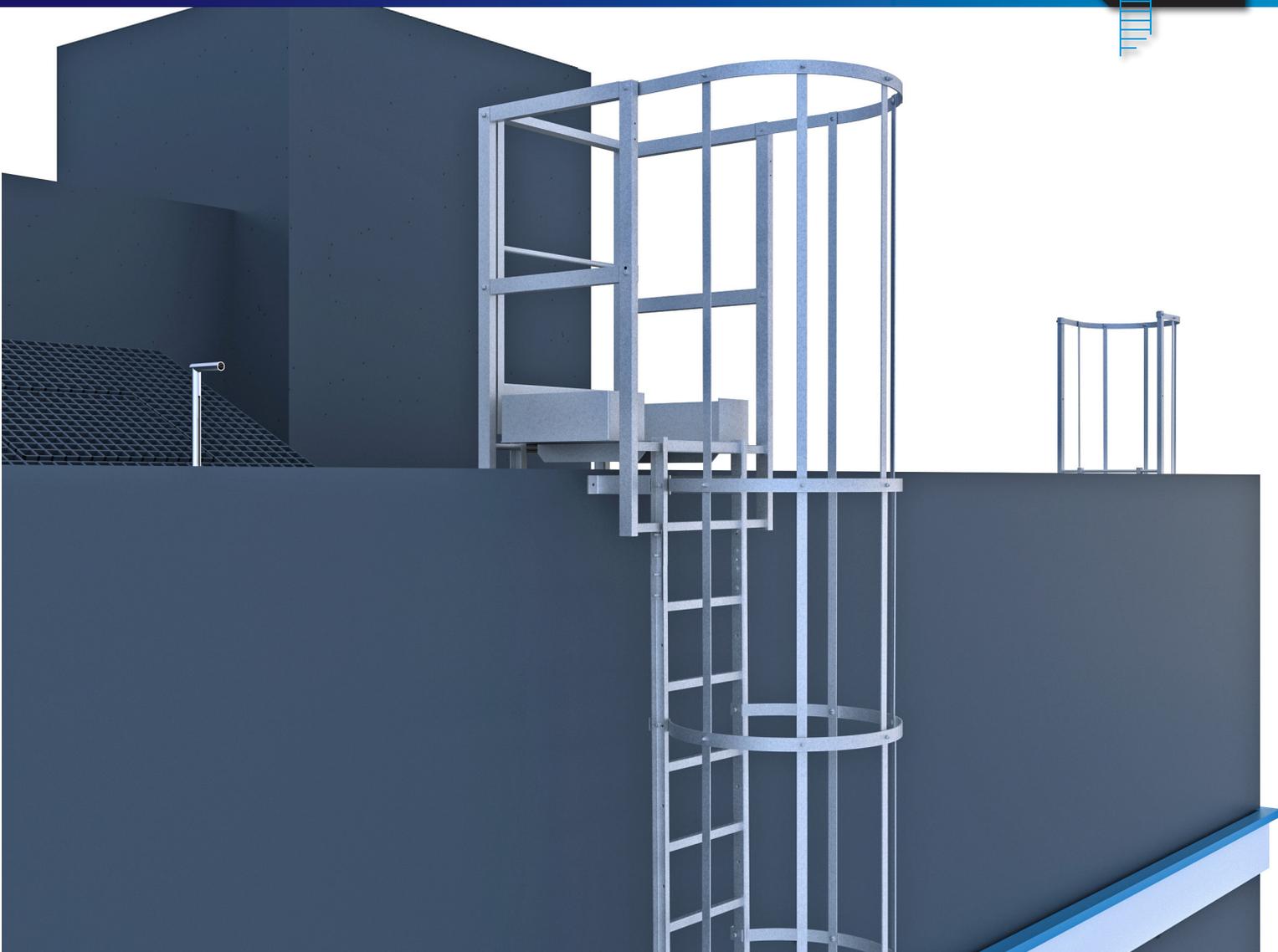
Point d'ancrage mural avec un dégagement 200 mm de l'échelle par rapport au mur. Espacées de 2000 à 2500 sur la hauteur de l'échelle, elles se reprennent par bridage sur les montants et se bloquent par serrage. Il est préférable de les positionner sous un barreau.



PATTES DE FIXATIONS RÉGLABLES DE 150 À 300 MM

Point d'ancrage mural avec dégagement réglable de 150 à 300 mm du mur, permettant l'adaptation de l'échelle à différents supports sur le même plan. Espacées de 2000 à 2500 sur la hauteur de l'échelle, les pattes de fixation se reprennent par bridage sur les montants. Elles se bloquent par serrage. Il est préférable de les positionner sous un barreau.





MARCHE PALIERE

La marche palière placée sur les montants de sortie, permet de combler l'écartement entre l'échelle et le mur. Elle permet également de reprendre un portillon de sécurité monté sur charnières à ressort, pour manoeuvrer son ouverture en toute sécurité. Possibilité d'adapter un kit de raccord pour se reprendre sur le garde-corps périphérique.



PALIER SORTIE LATÉRALE

L'installation d'un palier de sortie latérale est préconisée au droit des ouvertures, en façade, pour des accès techniques ou, comme moyen d'évacuation de secours. La mise en place d'un portillon au droit de la sortie de l'échelle est obligatoire. La fixation murale est assurée par 2 jambes de forces. Dimensions standards en stock: 1000x1000 mm. (Autres longueurs possibles sur demande).



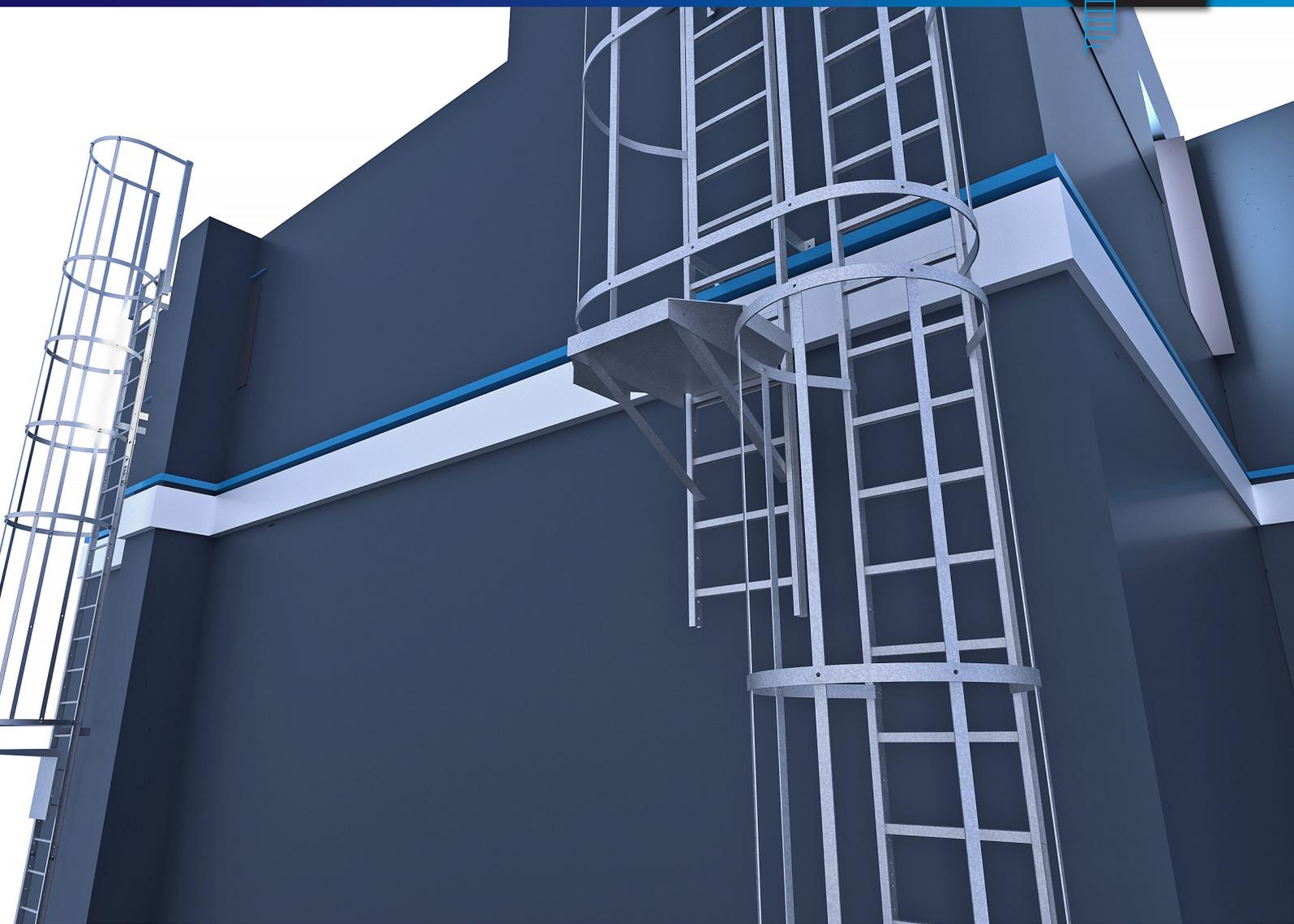
PALIER PASSAGE ACROTERE

Palier permettant le franchissement d'acrotère et la redescente sur la terrasse. 2 modèles en kit tenus en stock. Dimensions standards : 625 et 875 mm. Plancher antidérapant en tôle alu à damiers et garde-corps latéraux assurant la protection latérale. (Autres longueurs possibles sur demande).



PALIER SORTIE FRONTALE

Palier de largeur 750 mm utilisé si aucune protection périphérique n'est installée (ex : garde corps). Assurant ainsi la progression de l'utilisateur en sortie d'échelle sur la terrasse. Deux dimensions standards en stock : 625 et 875 mm avec la possibilité d'installer un pied réglable en hauteur si besoin.



PALIER REPOS ESCAMOTABLE

Système proposé si l'implantation ou l'environnement rendent impossible l'installation d'un changement de volée. Le rabattement du palier après le passage de l'utilisateur, est assuré au moyen d'une sangle se reprenant sur l'arceau situé au dessus du palier.



CHANGEMENT DE VOLEES

Toute échelle de hauteur à monter supérieure à 8000 mm, doit disposer d'un système de palier de repos pour permettre à l'utilisateur de se reposer physiquement. Le changement est opéré par 2 volées d'échelles juxtaposées sur une hauteur de 2500 mm. Ce dispositif est privilégié au palier de repos escamotable si l'implantation ou l'environnement le rendent possible. Suivant les recommandations de la norme NFE 85-016 de Avril 2008 les paliers doivent être placés tous les 6000 mm au maximum.



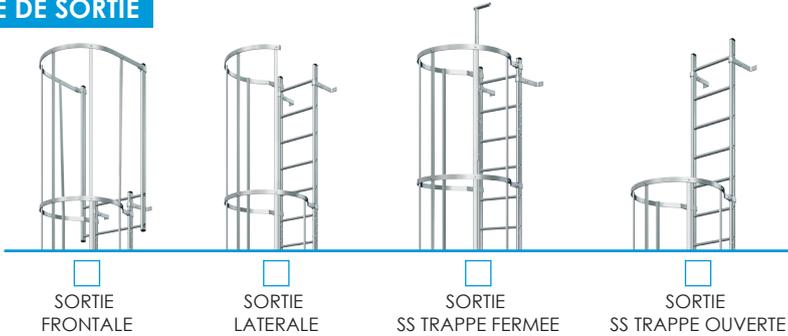
MATIERE

- Acier galvanisé
- Aluminium
- Inox
- Peinture RAL _____
- Peinture RAL _____
- 304
- 316

Tampon société

Nom: _____
 Mail: _____
 Tel: _____

TYPE DE SORTIE



Si l'échelle comprend une ou plusieurs sortie(s) latérale(s) intermédiaire(s), préciser à quel(s) niveau(x) _____ mm



- Palier 1000 x 1000 mm avec garde-corps, portillon et 2 jambes de force

SUPPORT

- Béton
- Bardage _____
- Autre _____

PATTES DE FIXATION

- Standards
 Alu 200 mm
 Acier 250 mm
- Réglables
 Alu 150/300 mm
 Acier 200/300 mm
- Déportées
 Plusieurs tailles:
 Entre 345 et 1920 mm

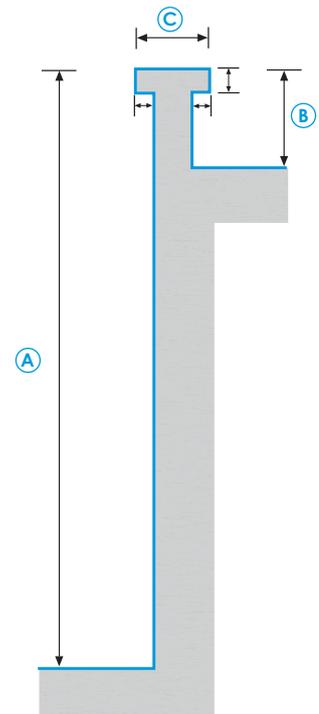
PORTILLON, MARCHE PALIERE, PALIER



UNIQUEMENT SORTIE FRONTALE

Pour être conforme à la norme, l'échelle doit être équipée d'un portillon, d'une marche palière ou d'un palier de passage d'acrotère.

Hauteur à franchir: (A) _____ mm
 Largeur acrotère: (C) _____ mm
 Retombée: (B) _____ mm
 Quantité: _____



Modifier le croquis si autre configuration

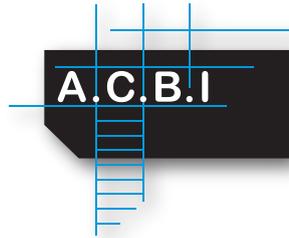
CONDAMNATIONS



DIVERS







20 RUE DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION

91220 LE PLESSIS PATE

TEL : 01 69 88 18 40

FAX : 01 84 18 03 14

www.acbi-sa.com

contact@acbi-sa.com



GARDE CORPS
TECHNIQUES



EHELLES



ESCALIERS



SAUTS DE LOUP



LIGNE DE VIE



GARDE CORPS
PUBLIC



GARDE CORPS
MODULE